RÈGLEMENT DE LA COURSE CONNECTÉE DE LA SOLIDARITÉ

ARTICLE 1 - Concept : La Course Connectée de la Solidarité est une course connectée organisée par l'association Azur Sport Organisation. Cette course connectée est organisée au profit de l'Association Secours populaire français.

ARTICLE 2 - Date et lieux : Où se déroule cette course ? Nulle part et partout en même temps ! Vous réalisez la distance de votre choix parmi les 4 proposées dans le lieu de votre choix, sans heure fixe.
Dates : Du 19 mai au 30 mai 2021 - Distances : 5 km / 10 km / 21.1 km / Marathon. Parcours : libre dans le respect de la « Charte Eco-Responsable du coureur connecté » avec son objet connecté (montre connectée, application mobile) ou sans, ouvert aux marcheurs et aux coureurs.

ARTICLE 3 - Inscriptions : Les inscriptions sont ouvertes à tous nés en 2006 et avant à partir du mercredi 12 mai prochain et jusqu'au 30 mai prochain sur le site **www.courseconnecteesolidarite.fr.** Le tarif de l'engagement est de 5 € par personne et de 2 € pour les participants âgés de moins de 16 ans. Lors de son inscription, le participant reçoit par mail un lien lui permettant d'enregistrer son temps réalisé. Pour renseigner ce temps, deux options sont proposées : 1 - Participant connecté : importer le fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre ou application) pour pouvoir figurer au sein du classement live. 2 - Participant non connecté : rentrer manuellement son temps de course final ou ses sorties au fur et à mesure de sa progression sur le site internet de l'épreuve. Le participant non connecté figurera de ce fait en bas du classement live et ne sera pas considéré comme classé.
Chaque participant pourra télécharger en ligne son dossard personnalisé aux couleurs de l'événement pour le porter lors de ses sorties.

ARTICLE 4 - Engagement : Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Afin de respecter l'esprit de la Course Connectée de la Solidarité, le dossard que vous aurez imprimé devra être entièrement lisible et porté lors de votre séance.

ARTICLE 5 - Temps de course : Les participants disposent de 10 jours entre le 19 mai 6h00 et le 30 mai 21h00 prochain pour effectuer leur distance. Les participants auront le choix de réaliser leur distance en une ou plusieurs fois et / ou de recourir à nouveau pendant toute la durée du challenge pour enregistrer leur meilleur temps jusqu'au 30 mai 21h. Les temps rentrés via les fichiers GPX seront classés, les temps rentrés manuellement figureront au bas du classement.

ARTICLE 6 - Droit à l'image : Lors de son engagement, chaque concurrent autorise expressément Azur Sport Organisation (ou ses ayants droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour, et pour toute la durée.

ARTICLE 7- Assurance : Vous participez à cette course à vos propres risques sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient (e) que cette activité requiert une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez Azur Sport Organisation, leurs employés et dirigeants, les organisateurs de toute réclamation pour quelque réclamation que ce soit, relativement à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de ma participation à cet événement.

ARTICLE 8 - Récompenses : Chaque participant pourra dans les résultats télécharger son diplôme souvenir personnalisé attestant de sa mobilisation avec sa référence kilométrique et son temps. Chaque participant pourra également télécharger sa 'médaille finisher' attestant de sa mobilisation avec sa référence kilométrique et son temps.